

1

(N^o 186.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MARS 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Lambert-Jacques Plevoets.

MESSIEURS,

Le sieur Lambert-Jacques Plevoets, né à Anvers, le deuxième jour complémentaire de l'an IX (19 septembre 1802), est domicilié dans cette ville, où il exerce l'état de tailleur.

Le pétitionnaire est entré au service militaire en 1819; il fut successivement ouvrier tailleur, puis tailleur à son escadron. En 1830, il continua de rester au service de la Hollande et devint maître tailleur en 1831. Il renouvela son engagement en 1832, et resta au service hollandais jusqu'en 1837.

A cette époque, il quitta la Hollande et alla s'établir à Gand comme maître tailleur. En 1843, il demanda et obtint la place de maître tailleur au 3^{me} régiment d'artillerie. Ce fut à la fin de cette même année qu'on s'aperçut qu'étant demeuré en Hollande après 1830, il avait perdu sa qualité de Belge; en conséquence, on le congédia de l'armée. Depuis cette époque, il s'est établi à Anvers où il travaille comme simple ouvrier.

Il résulte de certificats produits que le sieur Plevoets a résidé en Belgique depuis plus de 7 ans, qu'il est père de famille et que sa conduite n'a jamais donné lieu à aucune plainte. Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président,

J. MAERTENS.